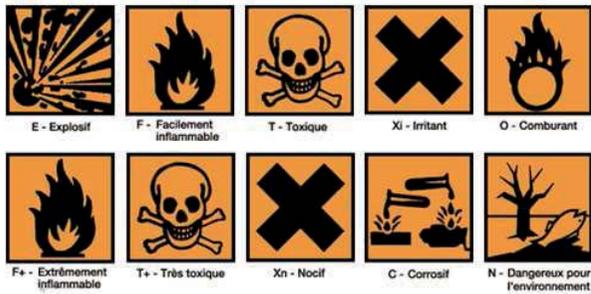


## LISEZ LES ÉTIQUETTES

### Ancien étiquetage



### Nouvel étiquetage



**Parlez-en à votre médecin du travail**

## CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT

- En cas de contact avec la peau ou les yeux, il faut rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 mn
- En cas de projection oculaire, consulter systématiquement un ophtalmologiste
- En cas d'inhalation, sortir la victime immédiatement à l'air libre
- Au moindre doute, demander un avis médical
- Penser à signaler à votre médecin du travail toute manifestation anormale ressentie au travail

Cachet de l'entreprise

## SALARIÉS DU BÂTIMENT

### Les décapants dans le BTP

Vous utilisez des décapants :  
***Pensez à votre santé***



## EFFETS SUR LA SANTÉ ?

### Comment ?

- Par contact direct avec la peau
- Par projection dans les yeux
- Par inhalation des vapeurs

### Risque majeur = accident aigu

- Brûlures graves de la peau et des yeux
- Irritations respiratoires aiguës
- Vertiges - maux de tête

### Autres risques =

Risques d'atteinte d'autres organes ou risques de maladies professionnelles selon les décapants

## CONSEILS PRATIQUES

- Utiliser les produits les moins dangereux possible
- Lire les étiquettes
- Lire les notices d'utilisation
- Respecter le mode d'emploi
- Choisir les outils et la technique de travail limitant les contacts avec le produit
- Ne pas transvaser - ne pas mélanger

## PROTÉGEZ - VOUS !

- Gants  adaptés, propres et secs  
Jeter les gants sales ou abîmés
- Lunettes  écran facial 
- Masque respiratoire  selon le type de décapant
- Vêtement de protection 

**Renouvelez régulièrement vos équipements**

## HYGIÈNE



- Ne pas boire, manger,  fumer  au poste de travail
- Avoir un point d'eau à proximité
- Se laver les mains  avec un savon adapté

